

## **OPTION AIRE TERRESTRE EDUCATIVE pour les Secondes 2023-24**

### **Présentation de l'option par les élèves de seconde engagés cette année**

- L'ATE (Aire Terrestre Educative) : Qu'est-ce que c'est ?

C'est une zone terrestre de petite taille transformée positivement afin d'améliorer la vie et la biodiversité. Elle a été choisie par les élèves de notre classe de seconde : nous l'avons exploitée pour étudier la faune, la flore et l'écologie. On y découvre des lieux inconnus pourtant proches de l'établissement. Ce sont des activités extérieures qui permettent d'approfondir nos connaissances et notre curiosité sur la nature en général.

C'est aussi un moment de partage et de divertissement entre élèves, professeurs et intervenants.

- Qui est concerné ?

Tous les élèves intéressés rentrant en seconde l'année prochaine. Une classe à profil sera constituée. Le projet n'est pas évalué, il n'y a pas de notes et nous n'avons pas besoin de connaissances particulières pour l'effectuer.

- Avec qui ?

Des professeurs de SVT, Histoire-Géographie, Français... ainsi que divers intervenants comme des étudiants en biologie, des agriculteurs ou les propriétaires des terres. Il y a également une animatrice spécialisée qui sera là à chaque séance.

- Les thématiques, les questionnements :

Comment la pollution agit-elle sur la biodiversité ?

L'homme a-t-il plutôt une influence positive ou négative sur la biodiversité ? ...

- Les activités de l'année 2022-2023 :

Nous avons principalement fait des recherches pour trouver le lieu pour les élèves de l'année prochaine. Ainsi, nous avons visité des lieux proches du lycée (bois de Beaumont, Le Thuet) et réfléchi à différents critères pour en sélectionner un. Nous avons aussi contacté les propriétaires de certaines terres privées et consulté les cadastres pour savoir si nous pouvions nous rendre sur certains terrains.

Nous avons pu découvrir différentes plantes (et même en goûter certaines), strates arboricoles ou encore juste prendre plaisir d'être dans la nature.

Le projet s'est déroulé sur 5 séances de 3-4h le matin.

Par ailleurs, nous réfléchissons également à la manière dont nous pouvons nous impliquer dans le festival Beaumonde en octobre.

- Pourquoi intégrer cette classe pilote ? :

C'est une activité en extérieur, permettant de prendre l'air et de se déconnecter des exigences des cours pendant une matinée. Cela nous permet de découvrir notre classe sous un autre angle, en dehors du lycée. C'est une manière de bâtir notre réflexion avec les professeurs et les intervenants, ce qui est très intéressant. Nous sommes moteurs et principaux acteurs du projet. Les conseils de la terre sont un moyen de nous exprimer ; ils sont une manière pour nous de faire des choix tous ensemble et de réfléchir à notre position et à nos actions dans l'expérimentation de la citoyenneté.

- une bande-annonce sera disponible après le 14/06 (voir Qrcode : site du lycée Beaumont)

Les élèves de seconde 5

L'option ATE est facultative. Elle se déroule principalement sur les heures de cours. Des partenaires extérieurs interviennent avec les professeurs pour accompagner les élèves dans le développement de ce projet.

*Cette option peut ne pas être compatible avec les autres options (en fonction de l'emploi du temps).*

---

Je soussigné .....responsable légal  
de.....  
souhaite que mon enfant participe au projet d'ATE.

Le .....A.....

Signature